



Harcèlement de EOS CREDIREC

Par **LOUNES24**, le **21/01/2013** à **09:49**

Bonjour. Depuis qq temps je suis victime de harcèlement de la part de EOS CREDIREC filiale de Nantes. Ils me réclament le remboursement d'une somme de + de 3000 € pour l'ouverture d'un compte dans une banque en Belgique en 2000, qui serait débiteur à ce jour de ce montant! Il s'avère que je n'ai jamais ouvert de compte dans cette banque. A ce jour, EOS ne peuvent ou ne souhaitent pas me communiquer ni : les coordonnées de la banque, copie du contrat d'ouverture de compte, code banque, code guichet N° de compte, copie des "relances" de la part de cette banque. A ce stade de l'affaire, si le harcèlement continue ou s'il devient plus pressant, je compte aller déposer plainte à la gendarmerie de mon domicile, avec copie à Monsieur le procureur de la République, éventuellement tenter une procédure en dommages intérêts. Qu'en pensez-vous, pouvez-vous me donner votre avis et conseils. D'avance merci, Bien cordialement.

Par **Alain18**, le **14/02/2013** à **10:24**

bonjour Je suis à la recherche de témoignages pour poursuivre CREDIREC pour ses méthodes. Voici mon adresse mail :

Par **chaber**, le **14/02/2013** à **12:26**

Bonjour Conformément à la charte du forum, j'ai supprimé votre adresse e-mail. Il est toujours possible de correspondre par MP.

Par **patrick62**, le **12/03/2013** à **16:44**

Bonjour
En France les créances sont prescrites à 10 ans
NE JAMAIS RECONNAÎTRE QUOI
QUE CE SOIT PAR ÉCRIT
NE JAMAIS SIGNER DE RECONNAISSANCE DE DETTE ou
papier similaire pour cette société
sans jugement ils ne peuvent rien
Patrick